

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Madame Sandrine CHAREYRE et Monsieur Hervé SAULIGNAC, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de PRIVAS lors de la Commission Permanente du 9 janvier 2017 :

8 751 € répartis au titre du soutien des voyages scolaires à l'international au profit des collèges Bernard de Ventadour et Sacré Cœur à Privas,

1 287 € au titre des activités physiques de pleine nature, au profit du collège Bernard de Ventadour,

22 000 € versés à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche au titre de la politique de l'eau.